

«MASCARAS - CERESIANI - Les Avocats Associés»

Association d'Avocats

111, boulevard Carnot - 47000 AGEN - Tél. 05 53 66 05 30

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN

LE JEUDI 27 JANVIER 2022 à 14 h 30

A l'audience des criées du TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN, situé au Palais de Justice de ladite ville, Place Armand Fallières, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

UNE MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN située à TONNEINS (47400), lieu-dit «Mondésir», 79, Lajaunie cadastrée SECTION ZN N° 549 (25 a 34 ca) et N° 552 (3 a 05 ca) pour une contenance totale de 28 a 39 ca.

MISE A PRIX : VINGT SIX MILLE EUROS.....26.000,00 €

Au-delà de cette date, tout amateur restant intéressé aura 10 jours pour porter une surenchère de 10 % du prix atteint.

Cette adjudication a lieu à la requête de la **Société CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 302 493 275, ayant son siège social au 50, Boulevard de Sebastopol à PARIS 3^{ème} (75155), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, ayant Maître Rémy CERESIANI pour Avocat, en exécution :

- DE LA COPIE EXÉCUTOIRE d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'AGEN en date du 19 décembre 2019, définitif,

- D'un commandement du ministère de la SCP ACTES SUD-OUEST, Huissiers de Justice à AGEN (47) en date du 17 février 2021, régulièrement publié le 22 mars 2021 au Service de la Publicité Foncière d'AGEN 2, Volume 2021 S n° 13

LE CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'AGEN (cahier N° 21/00029) ou au cabinet de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS».

MODE D'OCCUPATION : Les biens présentement mis en vente sont occupés par les propriétaires. L'adjudicataire fera son affaire personnelle des-dits occupants sans pouvoir rechercher la responsabilité du saisissant ou de son conseil de ce chef.

MISE A PRIX : Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente dressé et déposé par l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS», au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'AGEN, les enchères s'ouvriront sur la mise à prix de **vingt six mille euros (26.000,00 €)**.

CONSIGNATION, FRAIS : Les enchères seront reçues par ministère d'avocat inscrit au Barreau d'AGEN seulement et s'ouvriront sur la mise à prix sus-indiquée. Tout acquéreur devra consigner, par chèque de banque à l'ordre de la CARPA : 3.000 € représentant 10% du prix avec un minimum de 3.000 €, et la somme de 5.000 € au titre des frais, entre les mains de l'avocat chargé de porter les enchères. L'adjudicataire paiera en sus du prix réputé hors taxes les frais de poursuites de vente et émoluments alloués aux avocats dans la huitaine de la vente devenue définitive, ainsi que les autres frais auxquels l'adjudication donnera lieu.

Fait et rédigé le présent placard par Maître Rémy CERESIANI de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS», soussigné, à AGEN le 2 décembre 2021.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ainsi que pour enchérir, s'adresser au **Cabinet de l'Association d'Avocats «MASCARAS - CERESIANI - LES AVOCATS ASSOCIÉS»**, 111 boulevard Carnot à AGEN (47) TEL. 05 53 66 05 30 ou à tous autres avocats inscrits au Barreau d'AGEN qui pourront être chargés d'enchérir pour toutes personnes solvables.

POUR VISITER S'ADRESSER à la **SCP ACTES SUD-OUEST**, Huissiers de Justice à AGEN (47000) - Rue du Trech - ZAC Agen Sud - Tél. 05 53 47 01 47